

dans l'appareil à lixiviation, et on la traite par le reste de l'alcool. On déplace l'alcool par de l'eau, et, aussitôt que le liquide qui coule produit un louche dans les premières solutions, on arrête l'opération. On distille les liqueurs et on les évapore en consistance d'extrait.

100 parties de cônes donnent 22 parties d'extrait; l'eau n'en fournit que 14 parties.

LUPULIN.

On l'obtient en froissant sur un tamis de crin les cônes de houblon. Le lupulin se sépare des écailles, et passe à travers le tamis; on le vanne pour le purifier.

TEINTURE DE LUPULIN.

| | |
|--------------------|---|
| Pr. : Lupulin..... | 1 |
| Alcool à 90c..... | 5 |

Faites macérer pendant dix jours; passez avec expression et filtrez.

SIROP DE LUPULIN.

| | |
|---|---|
| Pr. : Teinture alcoolique de lupulin..... | 1 |
| Sirop de sucre..... | 5 |

Mélangez et volatilisez l'alcool par une ébullition de quelques instants.

POMMADE DE LUPULIN DE FREAKE.

| | |
|--------------------|---|
| Pr. : Lupulin..... | 1 |
| Axonge..... | 3 |

Faites digérer le lupulin dans l'axonge, à une douce chaleur, et passez.

SABINE.

La Sabine, *Juniperus Sabina* Lin. (Conifères), contient une forte proportion de principes résineux et une huile essentielle. C'est une plante extrêmement âcre, capable de produire une vive inflammation de la peau, et qui, pour cette raison, est quelquefois appliquée sur

les plaies pour détruire les bourgeons charnus, ou pour déterger des ulcères chroniques. A l'intérieur, elle peut déterminer un empoisonnement en produisant une inflammation violente de l'estomac. A dose ménagée, c'est un excitant fort énergique; son action se porte sur l'utérus et peut déterminer l'apparition des règles, dans le cas où elles ont manqué par suite d'atonie. Mais ce médicament doit être manié avec prudence, car il développe quelquefois des métrorrhagies très-graves et peut même amener l'avortement. On n'emploie guère la sabiné que sous la forme de poudre. On l'administre à la dose de 60 à 80 centigrammes en poudre, ou de 2 grammes en infusion. On se sert rarement de l'extrait, lequel doit être préparé au moyen de l'alcool à 60°.

L'huile essentielle de sabiné, d'après l'analyse de M. Dumas, possède la même composition que celles de genièvre et de térébenthine.

Elle est très-fluide, se colore à l'air. La plante en donne jusqu'à 1 1/2 pour 100 de son poids.

On prescrit parfois l'essence de sabiné, à la dose de 6 à 10 gouttes, dans une potion.

POUDRE ESCHAROTIQUE.

| | |
|-----------------------------|---|
| Pr. : Poudre de sabiné..... | 1 |
| Alun calciné..... | 2 |

Mélez.

Cette poudre a été employée avec succès par Vidal (de Cassis), pour détruire les végétations vénériennes. Sous son influence, les tissus morbides se dessèchent et peuvent être détachés sans douleur. On doit renouveler les pansements deux fois par jour. On se sert pour le même usage d'une teinture préparée avec le *Thuia occidentalis* : 1 part. thuia vert, 2 part. alcool à 85°. On applique cette teinture sur les végétations, à l'aide d'un pinceau; les tissus fongueux pâlisent, diminuent de volume et disparaissent au bout de quinze à vingt jours.

RUE.

La Rue ou Rhue, *Ruta graveolens* Lin. (Rutacées), est un médicament énergique, qui doit être employé avec prudence. L'analyse y a fait reconnaître :

Huile volatile, chlorophylle, principes extractifs, gomme, matières albuminoïdes, amidon et inuline.

L'huile volatile de rue est d'un jaune verdâtre, ou brunâtre; elle possède une odeur forte et désagréable; soumise à l'action d'un froid intense, elle abandonne des cristaux. Cette huile volatile est remarquable par sa solubilité dans l'eau et, au point de vue chimique, par sa constitution (aldéhyde caprylique).

L'essence de rue dissout lentement l'iode, et fournit une solution visqueuse; ce caractère sert à reconnaître sa falsification par les essences des Conifères, des Aurantiacées et des Labiées.

L'huile essentielle est considérée comme la partie active de la rue; cependant, on a cru remarquer que la plante elle-même présente beaucoup plus d'âcreté que son essence. Certains faits semblent même prouver qu'il faut manier la rue fraîche avec une grande prudence. L'extrait aqueux est très-âcre, et peut déterminer une vive inflammation des intestins. D'après ces données, on doit soupçonner l'existence dans la rue d'un principe fixe encore inconnu.

La rue est une plante excessivement âcre; elle irrite violemment la membrane muqueuse digestive, surtout celle de l'estomac et du duodénum. Elle exerce sur l'utérus une action marquée, et produit une congestion sanguine vers cet organe, et une excitation de ses fibres musculaires; c'est ainsi qu'elle provoque quelquefois l'avortement.

Certains praticiens considèrent la rue comme un emménagogue, et s'en servent pour ramener l'écoulement des lochies, lorsqu'elles se suppriment brusquement chez les nouvelles accouchées.

On emploie ordinairement la rue en poudre, à la dose de 1 à 4 grammes; quelquefois aussi sous la forme d'infusion. L'essence de rue a été administrée dans des potions, à la dose de 10 à 20 gouttes.

Rarement on administre la rue sous la forme d'extrait; celui-ci doit être préparé au moyen de l'alcool à 60°.

CORYMBIFÈRES.

Les Corymbifères renferment dans leurs tissus des matières amères de nature extracto-résineuse, associées à des huiles essentielles. La présence de ces substances rend les plantes de ce groupe toniques et excitantes; et l'une des deux propriétés domine, suivant la proportion de l'un ou de l'autre des principes actifs. C'est par suite de ces pro-

priétés générales que les Corymbifères sont classées, au point de vue thérapeutique, parmi les emménagogues, les antihystériques, les vulnéraires, les stomachiques, les fébrifuges.

Certaines espèces sont à peu près entièrement dépourvues d'huiles essentielles, et n'exercent que l'action tonique des amers; telles sont la verge d'or (*Solidago Virga aurea* Lin.), les feuilles de tussilage, etc. Les plantes de cette catégorie sont peu usitées, parce que la matière médicale est riche en médicaments du même genre.

La réunion des substances amères et aromatiques dans les Corymbifères étant très-fréquente, un grand nombre de plantes de cette famille se remplacent les unes les autres et jouent le même rôle physiologique. L'absinthe peut être considérée comme le type de ces plantes.

Plusieurs Corymbifères ont joui d'une grande réputation, à titre de stomachiques et de fébrifuges; quelques-unes sont considérées comme emménagogues et excitantes; d'autres plus spécialement comme vulnéraires. Enfin presque toutes possèdent des propriétés vermifuges; c'est sur l'ascaride lombricoïde et sur l'oxyure vermiculaire que s'exerce surtout leur action vermicide. Il est impossible de séparer les Corymbifères les unes des autres, car elles possèdent toutes, à des degrés différents, les diverses qualités que nous venons d'énumérer.

Parmi les espèces réputées stomachiques, fébrifuges et excitantes, nous citerons les absinthes: A. grande, *Artemisia Absinthium* Lin.; A. petite, *Art. pontica* Lin.; A. maritime, *Art. maritima* Lin., les achillées, les ambrosia, la matricaire (*Pyrethrum parthenium* Smith.), la camomille (*Matricaria camomilla* Lin.), la camomille romaine (*Anthemis nobilis* Lin.). Le *Mikania Guako* Humb. B., et le *Mikania opifera* Humb. B. sont administrés, au Brésil, pour combattre les accidents consécutifs à la morsure des serpents.

Les vermifuges les plus usités, parmi les Corymbifères, sont la santoline (*Santolina Chamæcyparissus* Lin.), la tanaïsie (*Tanacetum vulgare* Lin.), les absinthes, les fleurs de l'*Artemisia Sieberi* D. C., qui constituent le *Semen-contra* d'Alep; celles de l'*A. glomerata* Sieb., auxquelles on rapporte le *Semen-contra* de Barbarie, celles des *A. campestris* Lin., et *Absinthium*, qui fournissent le *Semen-contra* indigène, et les semences du *Vernonia anthelmintica* Willd., connues dans les Indes orientales sous le nom de *Calageri*. Quatre plantes de cette famille entrent dans le mélange qui constitue les espèces anthelminthiques du Codex français (*Tanaïsie*, *absinthe*, *fleurs de camomille romaine*, *Semen-contra d'Alep*.)

Les Corymbifères, à tort ou à raison, réputées vulnérables sont : la millefeuille (*Achillea millefolium* Lin.), le génipi vrai (*Artemisia glacialis* Lin.), le génipi blanc (*Art. mutellina* Willd.), le génipi noir (*Artemisia spicata* Jacq.).

Quelques plantes de ce groupe, peu sapides et dont le rôle est plus que problématique, sont encore usitées comme pectorales : telles sont le tussilage (*Tussilago Farfara* Lin.), le pied-de-chat (*Antennaria dioica* Gært.), l'ayapana (*Eupatorium Ayapana* Vent.); d'autres espèces telles que les soucis, les bellis, les séneçons, continuent à faire partie de la médecine populaire, malgré leur incontestable inutilité.

Un certain nombre de Corymbifères ont des propriétés toutes différentes de celles qui appartiennent à l'ensemble de la famille : ainsi le *Baillera aspera* de Cayenne enivre le poisson ; la racine de Feupatoire d'Avicenne (*Eupatorium cannabinum* Lin.) est purgative, et, suivant Righini, elle contient une base organique de saveur piquante, l'eupatorine. La racine d'arnica a été employée comme vomitive ; ses fleurs exercent une influence énergique sur les centres nerveux, elles produisent des vertiges et des tremblements.

Certaines Corymbifères présentent une saveur piquante qui excite la salivation et en fait des agents sialagogues. Tels sont le *Spilanthes oleracea* Lin., ou cresson de Para, les *Acmella repens* et *mauritiana*, les *Bidens tripartita*, et *cernua*, l'*Osmites camphorina* du Cap. Cette dernière plante donne à la distillation une eau qui a été autrefois employée sous le nom d'*Eau de pâquerettes*. Les mêmes propriétés sialagogues ont été constatées dans les racines de pyrèthre (*Anacyclus Pyrethrum* D. C.); dans celles de l'*Achillea Ptarmica*, du *Spilanthes urens* de Carthagène, du *Sigisbeckia orientalis* de l'Inde.

Les huiles essentielles des Corymbifères possèdent les propriétés caractéristiques de cette série de médicaments ; celles qui ont été étudiées sont constituées par un mélange de plusieurs principes immédiats différents. L'essence de matricaire contient, suivant MM. Dessaigne et Chautard, un camphre analogue sinon identique avec celui des Laurinées. Les propriétés chimiques du principe amer des Corymbifères sont à peine connues. Dans les sommités fleuries de plusieurs *Artemisia* existe la *santonine*, matière cristalline dont la solution est très-amère. (Voyez SEMEN-CONTRA.) M. Leroy (de Bruxelles) a extrait de la tanaïsie une matière cristalline, incolore, très-amère, à peine soluble dans l'eau, très-soluble dans l'alcool et dans l'éther ; cette substance ressemble beaucoup à la santonine.

La matière amère du semen-contra possède une réaction acide :

celle de l'absinthe offre des propriétés semblables, qui paraissent être communes à tous les principes amers de la famille. Ces substances sont solubles dans l'eau et plus encore dans l'alcool.

Nous tracerons brièvement l'histoire de quelques-unes des Corymbifères assez habituellement employées.

AUNÉE.

La racine d'Aunée (*Inula Helenium* Lin.) est la seule partie de cette plante usitée en médecine. Les médecins de l'antiquité la considéraient comme un puissant emménagogue et comme un médicament propre à combattre les engorgements du foie et des viscères abdominaux. Aujourd'hui, l'Aunée est encore un remède populaire employé pour combattre la dysménorrhée. Souvent on l'associe au fer, dans le traitement des jeunes filles atteintes de chlorose.

L'aunée est également un remède prescrit, comme expectorant, à la fin des pneumonies, des catarrhes et dans l'asthme.

La racine d'aunée a été analysée par Feneulle et par John ; elle contient :

Huile essentielle, héléline, matières résineuses, cire, principes extractifs amers, gomme, inuline, albumine végétale, sels.

La racine d'aunée fournit avec de l'eau distillée une huile jaunâtre qui tombe au fond de l'eau et qui se solidifie, c'est l'héléline. On peut obtenir l'héléline cristallisée en laissant refroidir une teinture alcoolique d'aunée saturée à chaud. L'héléline est une matière incolore, offrant l'odeur d'aunée, fusible à + 72°, volatile et bouillant vers 280°, à peine soluble dans l'eau, peu soluble dans l'alcool froid, mais très-soluble dans l'alcool bouillant. Elle se dissout également très-bien dans certaines huiles essentielles et dans l'éther ; sa composition est $C^{42}H^{38}O^6$ (Gerhardt) ; suivant l'observation de Rich de Mulhausen, sa proportion augmente dans la racine sèche, à mesure qu'on s'éloigne du moment où elle a été récoltée.

La matière résineuse extraite de la racine d'aunée est molle, brune, d'une saveur amère, âcre et désagréable. C'est évidemment un mélange très-complexe possédant une odeur aromatique, qui s'exalte quand on le chauffe ; cette substance est insoluble dans l'eau, et se dissout facilement dans l'alcool et l'éther ; à la température de l'eau bouillante elle entre en fusion.

L'*inuline* est une matière féculente découverte par Rose dans la racine d'aunée et qui a été trouvée depuis dans plusieurs autres végétaux, et particulièrement dans les racines des plantes de la tribu des Corymbifères. Sa composition chimique, $C^{12}H^{10}O^{10}$, est identique avec celle de l'amidon; elle est incolore, pulvérulente, sans odeur et sans saveur. Chauffée un peu au-dessus de 100° , elle perd de l'eau et entre en fusion. L'iode la colore en jaune. Elle est très-peu soluble dans l'eau froide, et est au contraire très-soluble dans l'eau bouillante. Sa dissolution est mucilagineuse: quand on la soumet à l'évaporation, elle abandonne l'inuline sous la forme de pellicules membraneuses; par le refroidissement, elle la laisse précipiter à l'état pulvérulent. Une longue ébullition fait perdre à l'inuline la propriété de se déposer. La solution aqueuse d'inuline est lévogyre; et réduit par l'ébullition les solutions ammoniacales des sels de cuivre et d'argent. Elle n'est pas précipitée de ses solutions par l'acétate triplombique.

L'inuline n'est pas soluble dans l'alcool. Bouillie avec l'eau et surtout avec les acides étendus, elle se transforme en *lévulose*. Quand elle existe en même temps que l'amidon dans une liqueur, si celui-ci est en excès, l'inuline se précipite seule; si l'inuline prédomine, elle entraîne avec elle une partie de l'amidon.

POUDRE D'AUNÉE.

On pulvérise l'aunée sans laisser de résidu sensible. La poudre s'administre depuis la dose de 50 à 60 centigrammes, jusqu'à celle de 4 et 8 grammes.

CONSERVE D'AUNÉE.

| | |
|---------------------------|---|
| Pr. : Poudre d'aunée..... | 1 |
| Eau commune..... | 2 |
| Sucre en poudre..... | 8 |

On mélange l'eau avec la poudre d'aunée, on laisse en contact pendant quelques heures, on ajoute le sucre, et l'on chauffe peu de temps au bain-marie.

On obtenait autrefois la conserve d'aunée à l'aide de la pulpe obtenue par la coction de la racine; cette préparation s'altérait très-prompement.

TISANE D'AUNÉE.

| | |
|-------------------------------------|--------|
| Pr. : Racine d'aunée concassée..... | 20 gr. |
| Eau bouillante..... | 1000 |

Faites infuser pendant 2 heures; passez.

EXTRAIT D'AUNÉE.

On prépare l'extrait d'aunée en humectant la poudre demi-fine de racine d'aunée au moyen de la moitié de son poids d'eau, laissant en contact pendant douze heures, et lessivant à l'aide de l'eau à 20° degrés. L'opération s'exécute facilement, si l'on a soin de tasser modérément la poudre. On chauffe les liqueurs au bain-marie, on passe afin de séparer le coagulum produit par la chaleur, et l'on achève l'évaporation au bain-marie jusqu'en consistance d'extrait.

100 parties de racine nous ont fourni environ 22 parties d'extrait.

VIN D'AUNÉE.

| | |
|-----------------------------|-----|
| Pr. : Racine d'aunée..... | 3 |
| Vin blanc..... | 100 |
| Alcool à 60° | 6 |

Concassez la racine et mettez-la en contact avec l'alcool; après 24 heures, ajoutez le vin; laissez macérer pendant 40 jours, et passez. — 30 grammes de vin représentent les principes solubles de 1 gramme de racine.

ABSINTHE.

L'absinthe officinale est l'*Artemisia Absinthium* Lin.; cette plante contient :

Huile volatile, matière amère, chlorophylle, fécule, matières albuminoïdes, sels.

L'huile volatile et le principe amer sont seuls intéressants.

L'huile essentielle provenant de la première distillation de l'absinthe est colorée en vert foncé; mais en la rectifiant, on l'obtient incolore. Elle bout alors à 205° , et sa densité est 0,973 à $+24^{\circ}$. L'essence brute d'absinthe est formée de trois principes distincts: un carbure d'hydrogène analogue à l'essence de térébenthine; une essence colo-

rée en bleu et une essence oxygénée. Cette dernière peut être obtenue à l'état de pureté par la rectification plusieurs fois répétée de l'essence brute sur la chaux vive (Gladstone).

Le principe amer de l'absinthe (*absinthine*) est très-imparfaitement connu et aurait besoin d'être étudié de nouveau; voici ce que Luck rapporte de ses propriétés.

L'absinthine se présente sous la forme de mamelons offrant une texture rayonnée. Sa couleur est jaune, son odeur faible, sa saveur très-amère. Elle est peu soluble dans l'eau froide, et fond dans l'eau bouillante. L'absinthine est très-soluble dans l'alcool, et insoluble dans l'éther; elle fonctionne comme un acide et forme avec les alcalis des combinaisons solubles.

On obtient l'absinthine, suivant Luck, en reprenant par l'éther l'extrait d'absinthe préparé au moyen de l'alcool à 80°. L'éther évaporé laisse une résine brune et acide, mêlée de principe amer. On ajoute un peu d'eau et quelques gouttes d'ammoniaque qui dissolvent la résine. On achève la séparation de la résine par l'ammoniaque, qui s'unit à l'absinthine sans la dissoudre. On décompose la combinaison ammoniacale à l'aide de l'acide chlorhydrique étendu, et on lave le résidu que l'on dissout dans l'alcool. La solution est précipitée par l'acétate de plomb, filtrée, abandonnée à l'évaporation dans une étuve, après qu'on a séparé l'excès de plomb, en faisant passer dans la liqueur un courant de gaz sulfhydrique.

Pour les usages pharmaceutiques de l'absinthe, nous noterons que le principe amer est partiellement soluble dans l'eau, et complètement soluble dans l'alcool.

L'absinthe possède des propriétés toniques dérivant de son principe amer, et des propriétés excitantes qui dépendent de son huile essentielle; c'est un excitant gastrique dont l'usage est malheureusement trop répandu. Elle a été jadis employée en thérapeutique, à titre de fébrifuge, de vermifuge et d'emménagogue.

Il faut distinguer, dans les préparations dont l'absinthe est la base, celles qui ne contiennent que l'huile volatile, celles qui ne renferment que les principes fixes, et celles enfin qui réunissent en même temps les principes fixes et l'huile essentielle. Il est à peine besoin de faire ici observer que ce que nous venons de dire sur l'essence d'absinthe et tout ce qui se rapporte aux préparations pharmaceutiques dont cette plante est la base ne doit être entendu que de l'espèce officinale. Quant aux divers produits qui, dans l'industrie, reçoivent les noms de *liqueurs*, *essence*, *teinture d'absinthe*, ce sont des mélanges informes de substances si diverses et si variables que leur histoire est aussi in-

signifiante au point de vue de la pharmacie qu'elle est déplorable au point de vue de l'hygiène publique.

§ Ier. — PRÉPARATIONS NE CONTENANT QUE L'HUILE ESSENTIELLE.

HUILE ESSENTIELLE D'ABSINTHE.

Son extraction ne diffère en rien de celle des autres huiles volatiles. (Voy. t. I, page 301.)

On l'emploie à la dose de 1 à 2 gouttes. Son âcreté oblige à quelques précautions particulières dans son administration. Quand on la destine à l'intérieur, on la divise souvent dans une potion, par l'intermédiaire du sucre, d'un sirop ou d'un mucilage. Quelle que soit la manière dont on la prescrit, il est toujours utile de l'étendre au moyen d'une matière inerte quelconque liquide ou solide, afin d'éviter l'impression trop vive qu'à l'état de pureté elle produit sur l'estomac. On emploie également l'huile essentielle d'absinthe à l'extérieur, en frictions sur l'abdomen. On la mélange pour cet usage avec 3 ou 4 fois son volume d'une huile fixe. A l'état de pureté, l'essence d'absinthe est à peu près inusitée.

EAU DISTILLÉE D'ABSINTHE.

Pr. : Sommités fraîches d'absinthe..... 1
Eau..... s. q.

Distillez à la vapeur, de manière à retirer un poids égal d'eau distillée. (Inusitée.)

§ II. — PRÉPARATIONS NE CONTENANT QUE LES PRINCIPES FIXES.

EXTRAIT D'ABSINTHE.

Pr. : Sommités sèches d'absinthe..... q. v.

Réduisez l'absinthe en poudre demi-fine, humectez la poudre à l'aide de la moitié de son poids d'eau; après 2 heures de contact, lessivez en tassant modérément, et évaporez la liqueur en consistance d'extrait. Le Codex a remplacé ce traitement, qui pourtant réussit très-bien, par la méthode des infusions fractionnées.

Une partie d'extrait représente les parties solubles de 4 parties environ de plante sèche. C'est un amer puissant, que l'évaporation dépouille presque complètement de son huile essentielle.

§ III. — PRÉPARATIONS CONTENANT LE PRINCIPE AMER
ET L'HUILE ESSENTIELLE.

TISANE D'ABSINTHE.

| | |
|---------------------------------------|-------|
| Pr. : Sommités sèches d'absinthe..... | 5 gr. |
| Eau bouillante..... | 1000 |

Faites infuser pendant une demi-heure; passez.

SIROP D'ABSINTHE.

| | |
|---------------------------------------|----|
| Pr. : Sommités sèches d'absinthe..... | 1 |
| Eau bouillante..... | 8 |
| Sucre..... (environ) | 15 |

On fait infuser l'absinthe; on passe avec expression; on laisse déposer; on ajoute à 100 p. de liqueur 190 p. de sucre, et l'on prépare un sirop par simple solution au bain-marie fermé.

Ce mode de préparation donne un sirop chargé des substances aromatiques et amères de l'absinthe.

Le sirop d'absinthe est surtout destiné aux enfants, qui le prennent plus volontiers que toute autre préparation de cette plante.

20 grammes de sirop correspondent à environ 1 gramme d'absinthe.

VIN D'ABSINTHE.

| | |
|---------------------------------------|-----|
| Pr. : Sommités sèches d'absinthe..... | 3 |
| Vin blanc généreux..... | 100 |
| Alcool à 60c..... | 6 |

Incisez l'absinthe, versez l'alcool; après 24 heures, ajoutez le vin blanc; laissez macérer pendant 10 jours; passez avec expression et filtrez. 30 grammes de vin représentent 1 gramme d'absinthe. Très-employé comme stomachique.

TEINTURE ALCOOLIQUE D'ABSINTHE.

| | |
|---------------------------------------|---|
| Pr. : Sommités sèches d'absinthe..... | 1 |
| Alcool à 60c..... | 5 |

Faites macérer pendant dix jours; passez avec expression; filtrez. Ce procédé est préférable à la lixiviation prescrite par le Codex.

TEINTURE COMPOSÉE D'ABSINTHE.

| | |
|---|----|
| Pr. : Sommités sèches de grande absinthe..... | 2 |
| — — de petite absinthe..... | 2 |
| Girofle concassé..... | 1 |
| Sucre..... | 1 |
| Alcool à 60c..... | 30 |

Faites macérer pendant dix jours; passez avec expression; filtrez. Cette teinture composée est un remède qui jouit d'une certaine réputation comme stomachique.

ARMOISE.

Les feuilles et les sommités de l'Armoise (*Artemisia vulgaris* Linn.) sont employées comme excitantes, elles sont réputées emménagogues et antihystériques dans la médecine populaire. De même que les autres Corymbifères officinales, elles contiennent une huile volatile associée à un principe amer. On les prescrit fréquemment dans le but de combattre l'atonie utérine, sous la forme de tisane, à la dose de 40 grammes par litre, mais plus souvent encore en lavements préparés par infusion.

Les feuilles d'armoïse pulvérisées laissent un résidu qui constitue une espèce de duvet cellulosique employé à la préparation de certains moxas. (Voy. MOXAS, tome I, page 168.)

La racine d'armoïse a été autrefois administrée, à la dose de 4 à 8 grammes, sous le nom de *poudre de Bresler*, dans le traitement de l'épilepsie et de la chorée.

POUDRE DE BRESLER.

| | |
|---------------------------------------|---|
| Pr. : Poudre de racine d'armoïse..... | 1 |
| Sucre pulvérisé..... | 2 |

Mélez.

On donne une cuillerée à café de cette poudre, quatre fois par jour.

EAU DISTILLÉE D'ARMOISE.

| | |
|--|---|
| Pr. : Sommités fraîches d'armoïse..... | 1 |
|--|---|

Distillez à la vapeur, de façon à retirer 1 partie de produit. (Inutilité.)